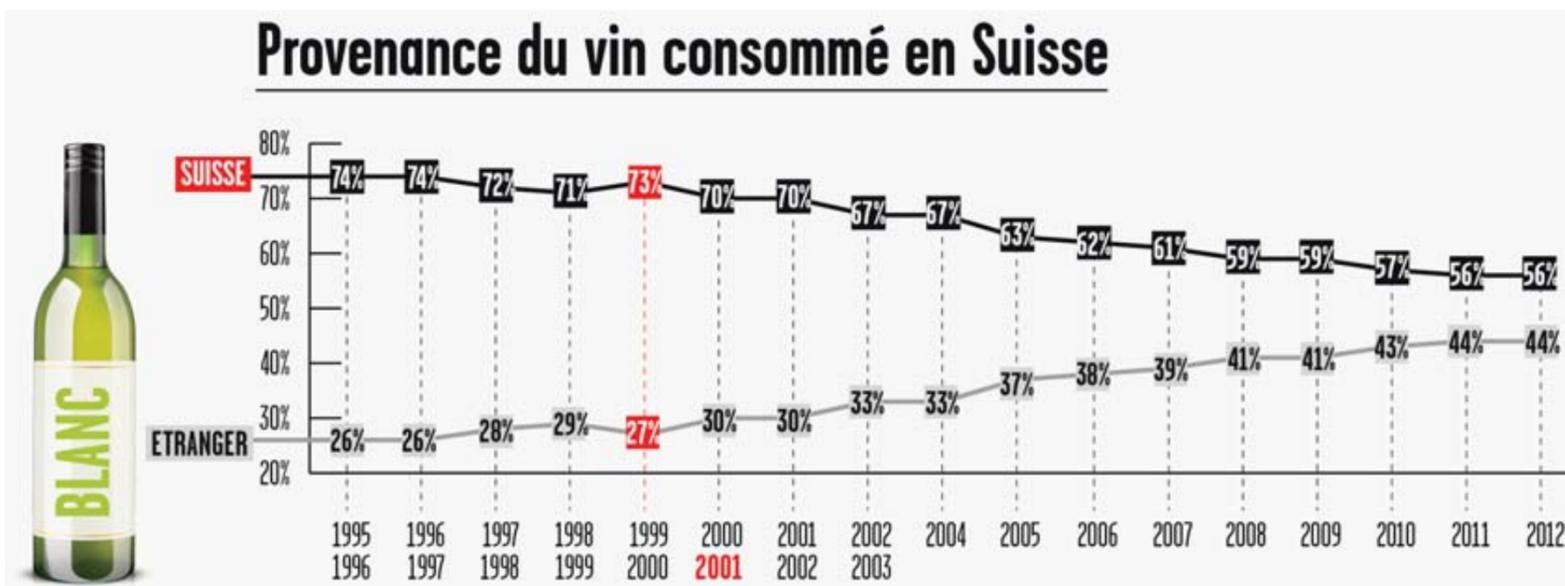


Ces importations qui ex

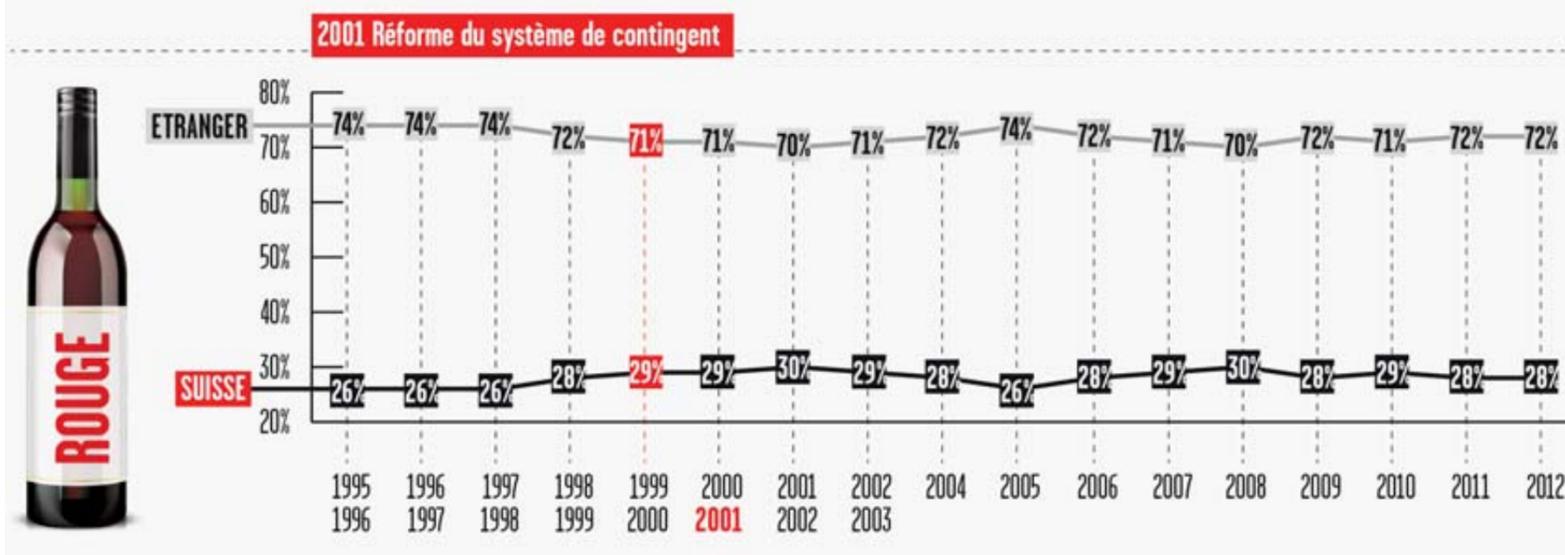
VIN

La pression des vins étrangers est régulièrement avancée comme une explication aux difficultés rencontrées par la viticulture suisse. Zoom sur le marché des importations, à l'heure où les prix constatés aux douanes ont fortement reculé.

PAR ROMAIN CARRUPT
@LENOUVELLISTE.CH



La fin du protectionnisme sur les vins blancs suisses, en 2001, a accéléré la chute de leurs parts de marché.



Les parts de marché des vins rouges sont restées stables depuis le nouveau régime de contingent, car la Suisse n'a pas assez de vignes pour en produire plus. INFO NF

Pour beaucoup de vigneronnes, elles sont la cause de tous les maux. Les importations de vin étranger reviennent dans chaque discussion autour des difficultés de la viticulture suisse. «Ces produits majoritairement d'entrée ou de milieu de gamme tirent les prix du marché vers le bas. C'est une forme de concurrence déloyale contre laquelle on ne peut pas lutter», regrette par exemple Alexandre Stauffer. En décembre dernier, le vigneron-encaveur sierrois manifestait à Berne avec d'autres sympathisants des Raisins de la colère.

Jean-Marc Amez-Droz craint que les prix constatés aux douanes depuis début janvier mettent encore plus les vins suisses sous pression. «Les actions pour les vins étrangers sont particulièrement agressives ces temps-ci.» Pour le consultant qui analyse chaque mois le marché, «le coronavirus a fait qu'on importe moins cher, en prédisant une baisse de pouvoir d'achat des clients». Président de la Société des encaveurs de vin suisse, Claude Crittin a une autre explication à la baisse du prix moyen des importations. «En mettant à l'arrêt les installations euro-

peennes d'embouteillage, le coronavirus a favorisé l'export du vrac au détriment des bouteilles.» S'il estime que le vin suisse a profité de cette situation, Claude Crittin redoute désormais le contrecoup. «Les gros rabais que nos concurrents risquent de proposer pourraient détourner les consommateurs de leur volonté de consommer local. Pour contre-carrer cela, nous allons devoir renforcer les activités publicitaires avec Swiss Wine Promotion.»

Bouteille étrangère 2 fr. 30 moins chère

Cela alors qu'il était déjà difficile pour la Suisse de concurrencer les tarifs étrangers, comme le rappelle Alexandre Mondoux, responsable de l'Observatoire suisse du marché du vin (OSMV). «La main-d'œuvre et l'outil de production sont plus chers chez nous. Dans certaines régions comme le Valais, le vignoble est aussi peu mécanisé. Et la petite taille des exploitations en comparaison internationale limite les économies d'échelle.» En analysant les données 2019 des supermarchés, l'OSMV conclut qu'une bouteille de vin suisse est vendue en moyenne 9 fr. 25, contre 6 fr. 90 pour un col étranger. Et que quelques



“Les actions pour les vins étrangers sont particulièrement agressives ces temps-ci.”

JEAN-MARC AMEZ-DROZ
CONSULTANT EN VIN

vid. La production de raisin, supérieure à la demande en vin, débouche sur une guerre des parts de marché. Pour vendre à la place de leurs concurrents, les producteurs d'alcool sont prêts à rogner sur leurs marges. Dans ce contexte, le haut pouvoir d'achat des Suisses suscite les convoitises. D'autant que les pays de l'Union européenne peuvent y payer des actions de

promotion qu'ils ont l'interdiction de financer à l'intérieur des frontières de l'Union. «Il règne un certain flou autour du type de soutien étatique et des montants en jeu», déplore Nicolas Joss, directeur de Swiss Wine Promotion. «Le seul exemple concret dont j'ai pu avoir connaissance, ce sont ces 105 millions d'euros d'aide à la promotion déboursés en 2019 par l'Italie dans les Etats tiers,

Prix plus bas aux douanes

Ces deux dernières années, les parts de marché des vins suisses ont pourtant légèrement augmenté, passant de 35% à 37%. Mais alors que la branche vise le seuil de 40%, un retour en arrière n'est pas exclu. Il faut dire que les prix constatés aux douanes ont significativement baissé cette année. De janvier à mai 2020, les importateurs ont payé au producteur de vin en moyenne 4 francs les 75 centilitres de vin. Contre 4 fr. 85 et 4 fr. 65 aux mêmes périodes de 2019 et de 2018. Ex-chef des achats chez Coop et ex-directeur de Provins,

6.90

francs

Le prix moyen d'une bouteille vendue en grande surface.

Contre 9 fr. 25 pour un cru suisse

vins importés sont commercialisés à moins de 3 francs. Ces montants sont relativement similaires à travers les années et donc avant la crise actuelle de la viticulture. Ils ne disent toutefois rien des marges des distributeurs, que des observateurs suspectent d'avoir augmenté. Premier importateur du pays, Coop n'a pas répondu à notre sollicitation. A la deuxième place, Denner «ne commente pas les spéculations anonymes».

Moins d'aides étatiques en Suisse

Quoi qu'il en soit, la baisse des prix à la douane s'explique en partie par les difficultés de la viticulture européenne (voir encadré), accentuées par le Co-

La France distille plus que l'entier des stocks de vin suisse

Les difficultés de la viticulture ne sont pas propres au marché suisse. La France – connue pour vendre certaines bouteilles des milliers de francs – cherche par exemple à vider ses caves et à moins les remplir à l'avenir. Subvention européenne de 58 centimes à 78 centimes le litre à la clé, le pays va distiller 200 millions de litres. Soit un peu plus que l'entier des stocks dénombrés dans les caves suisses fin 2019. Le double de la production annuelle suisse. A Bordeaux, le plus grand vignoble de France, on songe, par ailleurs, à limiter de 20% la production du millésime 2020. Et même à financer l'arrachage de 10 000 hectares de vignes. Soit l'équivalent des vignobles valaisan, vaudois et genevois réunis! A en croire la presse hexagonale spécialisée, les difficultés françaises s'expliquent essentiellement par le recul de la consommation indigène de 20% en vingt ans. Par la taxe de 25% décidée en 2019 par les Etats-Unis, le premier pays d'exportation des vins français. Ou encore par le fait que la Chine, son deuxième marché d'exportation, ne taxe plus les crus australiens et chiliens.

aspèrent les vigneron



“Je ne suis pas pour forcer les Suisses à boire local, en interdisant la concurrence.”

PHILIPPE NANTERMOD
CONSEILLER NATIONAL PLR ET
PRÉSIDENT DES FILS MAYE

dont le troisième est la Suisse.» Il poursuit: «J'imagine que la France et l'Espagne ne sont pas en reste. A côté de ça, la Confédération alloue seulement 3,1 millions à la promotion des vins, plus 1 million en aide d'urgence. En comparaison, ce sont 21 millions pour le fromage et 7,6 millions pour le lait et le beurre, qui sont pourtant mieux protégés des importations.»

Contingent critiqué

Face à cette différence de paradigme, des parlementaires fédéraux des cantons viticoles reviennent sans cesse avec la même demande: abaisser le contingent des vins étrangers. Ce plafond d'importations faiblement taxées a été réformé en 2001. Avant, la Suisse pouvait, chaque année, importer à très bon prix 20 millions de litres de blanc et 150 millions de litres de rouge. Depuis, elle peut toujours importer 170 millions de litres (taxés entre 27 et 40 centimes), mais sans restriction par couleur. Où est le problème? Sachant que le contingent de 170 millions de litres n'a jamais été épuisé. En particulier en 2018 et 2019, où seuls 151 millions de litres ont été importés. Pour les relais de la viticulture, le problème, c'est que la baisse globale de la consommation de vin, de 15% en vingt ans, s'est faite au détriment des crus indigènes. En clair: l'uniformisation du contingent a fait tomber le protectionnisme dont bénéficiaient les vins blancs suisses.

Avec le nouveau contingent, leurs parts de marché ont chuté de 20%. Si la baisse était déjà amorcée, le fait que le litre de blanc étranger ne soit plus taxé 6 francs, au-delà des 20 millions de litres du contingent, a accéléré le mouvement. Et si la part de marché des rouges suisses n'a pas augmenté dans le même temps, c'est parce que le pays ne dispose pas des surfaces viticoles pour en produire plus.

Initiatives politiques relancées

Sidney Kamerzin pointe du doigt un autre élément. «Le contingent aurait été épuisé, s'il incluait les mousseux comme le prosecco (ndlr: dont la consommation a bondi de 12 à 20 millions de litres).»

Pour «corriger cette inégalité», le conseiller national PDC va déposer une motion demandant d'intégrer toutes les formes de vin dans le contingent. «On ferait gagner aux produits suisses quelques millions de litres de parts de marché; ce serait toujours ça.» Christophe Darbellay avait fait la même proposition en 2012. En vain. Car comme à chaque proposition visant à limiter les importations, le Conseil fédéral défend qu'il «n'est pas dans l'intérêt de l'économie suisse» de renégocier le volume auprès de l'Organisation mondiale du commerce, étant donné que la Suisse, qui vit de ses exportations, devrait concéder des compensations. Un argumentaire qui fait mouche, sous une Coupole à majorité allemande où la sensibilité pour le milieu du vin n'est pas celle des autorités des pays latins. La députation valaisanne n'en démord toutefois pas, en avançant le contexte du coronavirus. Benjamin Roduit a ressuscité l'idée d'Oskar Freysinger d'imposer aux importateurs l'achat de vin suisse. Philipp Matthias Bregy propose d'abaisser le contingent «pour une durée déterminée», par exemple en 2020 et 2021.»

Nantermod préfère miser sur la promo

Jean-Luc Addor (UDC) avait par ailleurs proposé d'imposer 50% de vin suisse sur les cartes des restaurants. Le Conseil national avait refusé, contrairement à la quasi-unanimité des élus valaisans à Berne, qui font généralement corps sur les questions viticoles. Seul Philippe Nantermod, pourtant prési-



“Pour contrecarrer les gros rabais que nos concurrents risquent de proposer, nous devons renforcer les activités publicitaires.”

CLAUDE CRITTIN
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ
DES ENCAVEURS DE VIN SUISSE

dent de la cave Les Fils Maye, a l'habitude de s'opposer au protectionnisme.

«Je ne suis pas pour forcer les Suisses à boire local, en interdisant la concurrence», explique l'élu PLR. «Pour l'image, c'est mieux de convaincre les consommateurs des qualités de nos vins. Swiss Wine Promotion, soutenue par de l'argent public, fait un très bon travail de communication à ce niveau.» Un travail sur lequel la branche fonde beaucoup d'espoirs pour regagner des parts de marché..

Des filiales de caves valaisannes commercialisent du vin importé

Une filiale des Caves Orsat à Martigny, détenues par la famille Rouvinez, et une filiale de Germanier Cave du Tunnel à Conthey commercialisent chaque année des centaines de milliers de litres de vin étranger. Paradoxal, à l'heure où la branche peste contre les importations? Les dirigeants répondent.

C'est une réalité méconnue du grand public: des filiales de caves valaisannes commercialisent de grandes quantités de vin étranger, acquis à bas coût. En 2019, Weinwelt Schweiz AG, une filiale des Caves Orsat détenues par la famille Rouvinez, ainsi que Germidor Cave Derborence SA, une filiale de Germanier Cave du Tunnel, ont importé en Suisse 1,5 million de litres, respectivement 415 000 litres, de vin. Ces volumes ressortent d'une liste établie par l'Office fédéral de l'agriculture, sur la base des données des douanes.

Alors que la vitiviniculture suisse se bat pour reprendre des parts de marché aux produits étrangers, cette façon de jouer sur les deux tableaux interpelle. Responsable des domaines du groupe éponyme, Frédéric Rouvinez considère pourtant qu'il ne s'agit pas d'une politique schizophrène. «Nous ne serions pas actifs sur le marché du vin étranger si nous n'avions pas racheté les Caves Orsat, qui avaient une activité d'emballage de vin étranger sur leur site de Martigny, avec cette idée que si ça n'était pas eux qui importaient, c'était quelqu'un d'autre.» Il insiste: «Sans le vin étranger, le site de Martigny et plusieurs emplois seraient voués à disparaître, car le site est surdimensionné.» Pour le groupe, dont la filiale Weinwelt s'est révélée le quinzième importateur

de vin du pays en 2019, les crus étrangers représentent environ un quart des volumes commercialisés. Frédéric Rouvinez reconnaît que l'affaire est rentable. «Les vins étrangers permettent de financer une partie de l'outil de production. Mais ce n'est pas grâce aux marges sur la revente de vins européens, américains ou sud-africains que les entreprises du groupe paient le raisin des fournisseurs.» La structure familiale ne cherche d'ailleurs pas à développer ce segment d'activité, qui a plutôt tendance à diminuer.



“Les vins étrangers permettent de financer une partie de l'outil de production.”

FRÉDÉRIC ROUVINEZ
RESPONSABLE DES DOMAINES
DU GROUPE ROUVINEZ

Pour les grandes surfaces

A Germanier Cave du Tunnel, le directeur Patrice Rudaz invoque, lui aussi, un héritage du passé pour justifier la vente de vin étranger. Pour la structure

contheysanne, les vins importés par la filiale Germidor Cave Derborence SA représentent également jusqu'à un quart des volumes commercialisés. «Il s'agit essentiellement des produits de notre société fille. Au début des années 90, Jacques Germanier, le fondateur de la cave, a construit une cave et investi dans un domaine, aujourd'hui reconverti en bio, de 120 hectares en Afrique du Sud. Il s'était dit que la Suisse ne pourrait de toute manière jamais concurrencer les vins d'entrée de gamme, pour lesquels il y aura toujours une demande.»

Comme pour Rouvinez, les vins importés par Germanier Cave du Tunnel sont vendus essentiellement en grande surface. «Nous les vendons environ deux fois moins cher que nos produits valaisans», note Patrice Rudaz.

Provins, Gilliard et les caves Schenk concernés indirectement

Cinq autres grandes caves valaisannes sont aussi liées au marché du vin étranger. Elles n'en importent pas directement, mais sont possédées par des groupes actifs sur ce marché. Pour Provins, c'est le cas à deux niveaux. La société appartient à Fenaco, dont la filiale Divino est le sixième importateur du pays. L'ex-coopérative vend également des vins importés par son partenaire commercial Bataillard. La Maison Gilliard à Sion appartient au groupe schwytois Schuler, qui a importé 1,4 million de litres en 2019. Enfin, la cave Saint-Georges à Sierre, le Domaine du Mont d'Or à Sion et la cave Saint-Pierre à Chamoson appartiennent au groupe vaudois Schenk qui, l'an dernier, a fait venir en Suisse 800 000 litres de vin.

Combien les grandes caves valaisannes ont importé de vin étranger en 2019?

